Règlements Sportifs Kayak-Polo 2016



Validation des principales évolutions de règlement

Conseil Fédéral du 24 octobre 2015

Les neufs grands points



- Alléger l'animation nationale « kayak-polo » pour la CNA et les clubs
- Révision du championnat national N4H
- Développement féminin
- Championnats de France U15 et U18
- Création d'une instance nationale de régulation
- Gestion du refus de s'inscrire dans une division
- DROM-COM
- · Obligations pour un club organisateur
- Forfait d'une équipe

Alléger l'animation nationale « kayakpolo » pour la CNA et les clubs



- Allègement du calendrier :
 - Suppression de la Coupe de France vétéran
 - Suppression des championnats de France des régions U21 homme et U21 dame
 - Suppression des tournois des as homme et dame
 - N4H (voir slide suivante)
- Création de la notion de **chef des officiels** qui cumule les rôles de délégué CNA et Chef des arbitres (dissociable sur les compétitions majeures)
- Clarification des rôles de chaque officiel

Révision du championnat national N4H



- Constat:
 - 42 équipes en 6 zones + ½ finales + finale Très lourd à gérer

 - Beaucoup d'équipe au niveau national et perte de dynamique régionale
 - Accès libre au niveau N4H (sauf Bretagne)

Objectif:

- Recréer des dynamiques territoriales de proximité
- Réduire la complexité de la N4H

- - 2016 (année de transition):

 Une N4H en 3 zones + finales

 Tournoi qualificatif rassemblant les r une montée en N4 l'année 2017 illeures équipes de chaque région pour
- - 1 N4H avec 14 équipes au format N1, N2 et N3

 - Tournoi qualificatif rassemblant les meilleures équipes de chaque région pour une montée en N4 l'année suivante

Développement féminin



- - Une seule division possible qui mixte Haut-niveau et développement
- Objectif:
 - Å moyen terme : aller vers deux divisions
- Proposition:
 - Permettre des équipes « multi-clubs »
 - Permettre d'avoir plusieurs équipes pour une même structure
 - Pas de permutation de joueuse entre équipes

Championnats de France U15 et U18



- Proposition:
 - Championnat de France U15 mixte
 - Championnat de France U18
 - Permettre des équipes « multi-clubs »
 - Permettre d'avoir plusieurs équipes pour une même structure
 - Pas de permutation de joueur entre équipes du même championnat

Création d'une instance nationale de régulation



Spécifique au Kayak-polo

Gestion des litiges non réglés a posteriori

- Comité de compétition prend les prérogatives du jury d'appel pendant les compétitions à l'exception des compétitions majeures
- Mise en place d'un processus de recours des différentes parties

Gestion du refus de s'inscrire

- Définition des sanctions
- Définition du mode de « repêchage »

DROM-COM



- Clarification des compétitions pouvant être adaptées.
- Les compétitions suivantes ne sont pas adaptables :
 - Championnat de France N1H
 - Championnat de France N1F
 - Championnat National N2H
 - Coupe de France homme

Obligations pour un club organisateur



- Un organisateur d'une compétition doit mettre à disposition :
 - Un responsable (R1) non joueur
 - Un arbitre non joueur (nouveau)

Pas de sanction dans un premier temps

Forfait d'une équipe



• Clarifier la notion de forfait pour un match, une journée ou définitif et des sanctions associées.